

## De L'UD DDEN 25

### INFORMATION SUR LA RÉFORME TERRITORIALE DU DOUBS.

Le département connaît de fortes disparités entre les zones urbaines et rurales ce qui induit des traitements différenciés qui visent à garantir l'égalité des chances en tenant compte de la difficulté sociale.



Le DASEN juge nécessaire de repenser partiellement le réseau des écoles, renforcer les liens entre le temps scolaire et le temps périscolaire de même que la coopération entre communes dans une logique de mutualisation des moyens.

Le CDEN a été consulté après le CTSD, à propos du « Référentiel pour un schéma départemental d'aménagement de l'offre scolaire et éducative des territoires ruraux du Doubs ».

Le DASEN a intégré la présidente départementale des DDEN au "comité de pilotage et suivi du schéma départemental" dans la liste regroupant les collectivités concernées, pour évaluer la mise en œuvre des regroupements et des moyens d'accompagnement.

Présidé par le recteur, avec :

- le préfet ou son représentant,
- l'I.A. DASEN du Doubs,
- La directrice de la DDCSPP,
- Le président de la CAF,
- La présidente du département,
- La présidente de région,
- Le président de l'Association départementale des Maires de France,
- Le président de l'Association départementale des Maires Ruraux,
- Les élus signataires des conventions locales,
- Les associations partenaires de l'école,
- Les représentants des parents d'élèves,
- La présidente des DDEN.

Document de travail très détaillé avec tableau de bord, tableaux et cartes à l'appui indiquant la typologie et structuration du réseau actuel d'écoles, zones de montagne, données démographiques avec évolution et constat de prévisions d'effectif à 3 ans, données sociales par secteur de collège, couverture départementale PEDT, carte cible de regroupements concernés et protocole d'engagement d'évolution de l'offre scolaire et éducative du territoire comprenant un diagnostique local, une cartographie de proximité et une présentation résumée du projet de territoire.

Souhait selon les besoins éducatifs et sociaux, de prendre en compte l'accueil et la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans dans l'évaluation des prévisions d'effectifs.

Une convention ruralité propose un schéma départemental de regroupements. 2 projets de protocole d'engagement d'évolution sont bien avancés. La balle est dans le camp des élus locaux et certains désaccords de territoires persistent. Le président des maires ruraux du département demande du temps espérant que ça ne se fera pas..... Le DASEN donne 2 ans.

Le DASEN répond que c'est verrouillé, à mon questionnement quand à la pérennité de cette mise en œuvre considérable après les échéances électorales de 2017. Il aurait pris des garanties auprès des instances concernées.

D'autre part, notre partenariat avec l'ESPE se concrétise avant même que nous n'annoncions notre appartenance au CAPE. C'est encore mieux affirmait la directrice qui nous recevait dans ses locaux pour notre AG le 19 novembre.

Le DASEN a également réagi positivement lorsque nous lui avons annoncé pour le CAPE et notre statut de partenaire de l'école publique.

C'est aussi positif pour la Fédération !

.....

Voilà nous ne m'extériorisons généralement pas trop, pensant que le travail de base va de soi et n'a pas besoin de publicité... mais il s'agit là d'un projet sans doute particulier à notre académie. Et il fallait souligner notre satisfaction que les DDEN y soient pleinement intégrés ...